



EPCC DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations Du Conseil d'administration

Délibération n° 2005 – 36 du 4 octobre 2005

Objet: Prolongation du contrat Manpower de Mr BOISSON

L'an deux mille cinq, le quatre octobre à dix heures, s'est réuni au Château de La Roche Guyon le conseil d'administration de l'E.P.C.C. dûment convoqué le 12 septembre 2005.

Nombre de membres exercice : 19 Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants: 10

Etaient présents:

Administrateurs

- Président : Raymond LAVAUD, vice-président du conseil général du Val d'Oise, président de la commission culture, loisirs, tourisme
- Représentant de l'Etat : Patrice PENNEL, préfecture du Val d'Oise (DACI)
- Représentant du Conseil général du Val d'Oise : Robert DAVIOT, vice-président, conseiller général du canton de Domont
- Représentant de la commune de La Roche Guyon : Alain QUENNEVILLE, maire
- Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français : Madame Dominique HERPIN-POULENAT
- Propriétaire du château : Guy-Antoine de La ROCHEFOUCAULD

Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par le Conseil général : Luc-Alain VERVISCH, directeur général adjoint du département du Val d'Oise
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La ROCHEFOUCAULD
- Personnalité désignée par la commune : Gilles MACRE, maire adjoint de la commune de La Roche Guyon.

Représentants du personnel

Olivier LOPES

Excusés:

- Jean-Pierre BADY, conseiller maître à la cour des comptes et président du conseil national des Parcs et Jardins
- Jean-François DE CANCHY, directeur régional des affaires culturelles (DRAC lle-de-France)
- Christophe DURAND, conseiller général
- Alain LEYKINE, conseiller général
- Christian LEYRIT, préfet du Val d'Oise
- Jean-Pierre MULLER, conseiller général
- Guy PARIS, vice-président de L'EPCC, conseiller général
- Vincent SUKHASEUM, représentant du personnel
- Michel TRON, architecte des bâtiments de France
- Bernard TOUBLANC, Directeur de la Caisse d'Epargne lle de France Nord

REPUBLIQUE FRANCAISE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle **VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon, **VU** les statuts de l'EPCC,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de prolonger le contrat MANPOWER concernant Mr BOISSON jusqu'au 30/11/05, en attendant la nouvelle direction de l'EPCC.

LE PRESIDENT DE L'EPCC

Raymond LAVAUD